

Le Burundi crée une commission d'enquête judiciaire sur l'attaque de Ruhagarika

Arrib News, 14/05/2018 à 14h00 Source Xinhua Le procureur général de la République du Burundi, Sylvestre Nyandwi, a annoncé lundi soir à Bujumbura la mise en place d'une commission d'enquête judiciaire pour identifier les commanditaires et les auteurs de l'attaque perpétrée le 11 mai dernier contre la population de la colline Ruhagarika en commune Buganda dans la province de Cibitoke(ouest), qui a fait 26 morts et 7 blessés.

Dans un point de presse, M.Nyandwi a précisé que cette commission devra remettre son rapport sur cette attaque dans un délai d'un mois. Selon lui, les premiers éléments de l'enquête révèlent que ces criminels sont venus de la République Démocratique du Congo (RDC) et s'y sont réfugiés après le forfait. Le parquet général de la République du Burundi lance un appel aux autorités de la RDC pour qu'elles coopèrent dans l'enquête en cours et que ces criminels se trouvant sur leur territoire, soient livrés à la justice burundaise, a indiqué M.Nyandwi. Dans un communiqué publié le 12 mai dernier, l'Envoyé Spécial du secrétaire général des Nations Unies au Burundi, Michel Kafando, a condamné cette attaque intervenue à un moment où le Burundi traverse une situation politique qu'il qualifie de "sensible". M.Kafando a appelé toutes les composantes de la société burundaise à résoudre leurs différends par la voie du dialogue et de "s'abstenir de toute autre provocation ou action susceptible d'entraîner de nouvelles violences" dans le pays. Il a exhorté les autorités burundaises à "établir toute la lumière" sur ces événements et traduire en justice les auteurs de "ces crimes".

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});